



**Ministre de l'Agriculture, de  
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

**Porte-parole du Gouvernement**

Paris, le 20 février 2017

## COMMUNIQUE DE PRESSE

—

### **Stéphane LE FOLL publie le rapport du Conseil Général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) sur l'approvisionnement de proximité en restauration hors foyer**

—

A l'occasion d'une visite avec Valérie FOURNEYRON à la cuisine centrale des villes de Rouen et Bois-Guillaume, qui s'approvisionne à plus de 50% en produits de proximité et produits issus de l'agriculture biologique, Stéphane LE FOLL a dévoilé ce jour les conclusions du rapport du CGAAER sur l'approvisionnement de proximité en restauration hors foyer.

Le rapport confirme que les élus, les gestionnaires de restaurant collectif et les convives sont de plus en plus attentifs à la provenance des aliments. Les échanges durant la mission confirment que l'origine et les modes de commercialisation sont désormais pris en compte dans une grande majorité des appels d'offres émis récemment par les collectivités locales.

Parmi les leviers identifiés pour intensifier l'approvisionnement de proximité et de qualité, les missionnaires émettent en particulier des recommandations en faveur :

- d'une meilleure connaissance réciproque entre acteurs de la production agricole et agroalimentaire et gestionnaires de restauration afin de favoriser la convergence de l'offre et de la demande.
- d'une sensibilisation des acteurs à travers la boîte à outils Localim mise en ligne le 26 octobre dernier,
- d'actions territorialisées en faveur de la structuration de filières de production locales adaptées aux besoins de la restauration collective.

Stéphane LE FOLL a déclaré à l'occasion de la publication du rapport : "L'exemple de la cuisine centrale de Rouen et Bois-Guillaume démontre que des objectifs ambitieux d'approvisionnement de proximité et de qualité en restauration collective sont atteignables, à condition que cette dynamique s'appuie sur un partenariat étroit et durable entre les collectivités, les gestionnaires et personnels de restauration, les convives et les filières agricoles et agroalimentaires présentes sur leur territoire."

Le rapport complet est consultable sur le site du Ministère : <http://agriculture.gouv.fr/societes-de-restauration-collective-en-gestion-concedee-en-restauration-commerciale-et>

---

Contacts presse

**Service de presse de Stéphane LE FOLL** - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)  
**Service de presse du ministère** - Tel : 01 49 55 60 11 ; [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)

---

**Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt**  
Hôtel de Villeroy – 78 bis, rue de Varenne – 75007 PARIS  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr) - [www.alimentation.gouv.fr](http://www.alimentation.gouv.fr)

 @Min\_Agriculture